

**MAIRIE DE CROISY SUR EURE**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Le lundi 08 février 2021**

L'an 2021, le lundi 08 février, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean Michel de Monicault, maire.

Date de convocation : Mardi 02 février 2021

**Présents :** Jean Michel de MONICAULT, Christine BAUDRY, Freddy BIZARD, Marcel BOUCHER, Geraldine CHAPELAIN, Pierre de MONICAULT, Nicolas PEAN, Jacky SABOURIN

**Pouvoirs :** Cyril GARREAU à Jacky Sabourin  
Alexandre GUENEAU à Jean Michel de MONICAULT

**Absent :** Jean François CARRIERE

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 8
Nombre de pouvoirs : 2
Votants : 10
Absent : 1

**ORDRE DU JOUR :**

- ✓ **Nomination d'un secrétaire :**
  - 1. **Approbation du compte rendu du lundi 11 janvier 2020**
  - 2. **Gestion du personnel**
  - 3. **Bilan de la commission Travaux**
  - 4. **Bilan de la commission Finances**
    - a. **Bilan comptable de l'année 2020 (compte administratif)**
  - 5. **Orientations budgétaires de l'année 2021**
    - **Equilibre de la section de Fonctionnement 2021 et évaluation de la Couverture d'Auto Financement CAF (excédent)**
    - **Choix des projets d'investissements 2021 à introduire**
  - 6. **Subventions : récapitulatif des dossiers de subvention à établir**
  - 7. **Urbanisme**
  - 8. **Informations diverses**
  - 9. **Questions diverses**
  - 10. **Prochains rendez-vous**  
**Conseil municipal le lundi 8 mars 2021 à 18h 30**

---

✓ **Nomination d'un secrétaire : Nicolas PEAN**

1. **Approbation du compte rendu du lundi 11 janvier 2020 : approbation à l'unanimité.**

2. **Gestion du personnel**

- a. Le maire donne les informations concernant d'une part l'aide au retour à l'emploi d'un agent d'entretien de la commune et d'autre part la suite donnée au suivi médical d'un autre agent en congés maladie longue durée. Ce dernier va passer un examen médical avec un expert du comité médical du CG 27 pour connaître de définir les orientations et l'avenir de l'agent.
- b. La récupération de congés RTT (12 jours) et de CET a été demandée par la secrétaire. Ces jours avaient été acquis dans son ancien poste. Par courrier du centre de Gestion (P Lehongre) nous a été mentionné qu'elle ne peut récupérer ces jours de RTT. Nous pouvons par contre instituer un CET (compte épargne temps)

3. **Bilan de la commission Travaux (investissements)**

Les Investissements décidés par la commission sont :

- a. Confirmation des dépenses décidées en 2020 que l'on se doit d'inscrire au BP2021 :

Echelle ; installation des feux et panneaux pédagogiques ; achat d'une perche à élaguer ; fin des travaux de la boucle C, (inscription BP2021 du reste à réaliser (RAR)) ; Travaux terrassement terrain de foot (intégrés dans dossier boucle C) et clôture chemin des fontaines.

- b. Proposition d'investissement évoquée par la commission pour être inscrite au BP 2021 :
  - ✓ Travaux cimetière : le choix se porte sur la proposition GATIBA sur le plan technique et pour son intégration dans le cadre du cimetière classé. L'estimation est cependant trop chère (31 000€ HT) et devra être renégocié à la baisse.
- c. Autres investissements à reporter en 2022.
  - ✓ Travaux de restauration du mur nord de l'église : visite de l'ABF (France Poulain) le mardi 09 février à 16h00 pour estimation des travaux à réaliser.
  - ✓ Travaux prévisionnels de ralentissement de la vitesse à l'entrée de Croisy coté Saint Aquilin
    - ➔ Etude des solutions à faire. Projet compliqué. Ces travaux ne pourront être faits qu'en 2022. Voir la possibilité de demander des subventions pour des travaux d'assainissement en traverse et/ou amendes de police.

#### 4. Bilan de la commission finances.

a. Bilan comptable provisoire de l'année 2020 (Compte Administratif 2020)

b. Orientations budgétaires : budget primitif prévisionnel 2021

Le maire présente les tableaux correspondant aux chapitres de fonctionnement

- Dépenses de fonctionnement annexe 1
- Recettes de fonctionnement annexe 2
- Dépenses d'investissement annexe 3
- Recettes d'investissement annexe 4
- Tableau des emprunts annexe 5
- Tableau des investissements voir annexe 6

Le bilan provisoire en déficit s'établit comme suit (\*) :

(\*) Ce bilan sera remis à jour pour le vote du CA et du BP début avril, mais il différera peu de celui-ci

BILAN BP 2021	ed 1 du 2 fév 2021
Fonct dépenses	207 539,00 €
Fonct recettes	327 232,36 €
Invest dépenses	185 766,77 €
Invest recettes	39 689,00 €
<b>Bilan</b>	<b>- 26 384,41 €</b>

**Différentes solutions sont possibles ; elles sont présentées par le Maire.**

l'objectif est de présenter le budget à l'équilibre donc :

- Le montant des dépenses des travaux du cimetière est à affiner pour être conforme au projet. Ce montant pourra être inférieur à celui annoncé dans les dossiers de demande de subventions.
- Les recettes de subventions qui en final nous seront versées, devront tenir compte de la dépense optimisée des travaux. (Si travaux moins chers, subventions moins élevées suivant pourcentages)
- Les recettes de fonctionnement doivent prendre en compte les nouvelles bases d'imposition et des taux du TFNB et du TFB, si on souhaite les faire évoluer.
- Le montant de l'emprunt sera établi en tenant compte de ces éléments et ne sera pris qu'après avoir eu l'accord des subventions (mois de juin- juillet)

## Décision du conseil :

**Première délibération** : le conseil, à l'unanimité, ne revient pas sur les investissements déjà programmés par les délibérations de 2020 et inscrit au budget 2021 en dépenses :

- Enfouissement des réseaux, de l'éclairage public et de changements des éclairages actuels par des LED sur toute la longueur de la route de Vaux et rues transversales par le SIEGE
- Installation de panneaux et feux pédagogiques route de Ménilles.

Le conseil approuve à l'unanimité et après délibération de cette décision.

**Deuxième délibération ; Financement du projet d'aménagement du cimetière** : le conseil, après délibération, décide à la majorité des conseillers et une abstention de réaliser en 2021 les travaux d'aménagement du cimetière intégrant le pavage des deux allées principales et l'engazonnement du reste des allées pour un montant maxi de 31 000 € HT et d'inscrire ces montants de dépenses et de recettes au BP 2021.

**Troisième délibération ; Subventions du projet d'aménagement du cimetière** : Le conseil après délibération, décide à l'unanimité de faire les demandes de subventions pour la réalisation du projet « cimetière » Il charge le maire de constituer les dossiers de demandes de subventions :

Montant des travaux 31 000€ HT

Demande de subventions :

- DETR 40%
- Fond de concours SNA 30%

Ces dépenses et recettes de subventions seront inscrites au chapitres dépenses et recettes d'investissement

**Quatrième délibération ; Emprunt** : Afin d'équilibrer la section d'investissement le conseil après délibération décide à l'unanimité la nécessité de réaliser un emprunt de 26 500 €. Il charge monsieur le maire de constituer le dossier d'emprunt à taux fixe. Ce dernier négociera avec les banques le taux et la durée de cet emprunt compatible de notre capacité d'endettement. Les conditions seront présentées au conseil pour délibération et vote d'approbation.

**Cinquième délibération** : Augmentation des taux d'imposition : le conseil décide de ne pas augmenter le taux de l'imposition des ménages pour l'instant. Le vote est reporté lors du vote du CA et du budget :

### Subventions : récapitulatif des dossiers de subventions à établir

**Suite à ce débat budgétaire, il nous est nécessaire de préparer les dossiers de demandes de subventions pour les déposer avant la mi-mars et pour cela définir les projets éligibles.**

- DETR la commission est constituée → en font partie Hervé MAUREY et Kristina PLUCHET. La liste des projets subventionnables a été diffusée ; l'aménagement des cimetières en fait partie :  
→ Dépôt des dossiers de demande **avant le 19 février 2021** ; possible : 40% sur montant HT
- SNA fond de concours à déposer au **15 mars** ; possible : 30% du montant HT plafonné sur 20 000 €HT

**Décision du conseil** : les demandes de subventions à déposer sont les suivantes : Aménagement du cimetière → subvention DETR avant le 19 février 2021 et fond de concours SNA avant le 15 mars 2021 (voir le § précédent)

a. **Annulation de la délibération du 11/01/2021** concernant la révision du PLU

Le conseil, après analyse des remarques de la Préfecture, et après délibération, prend acte de la nécessité d'annuler la délibération du 11 janvier 2021 sur la révision du PLU extrait de délibération n° 7 et annule cette délibération.

b. **Modification du PLU :**

• **Rappel des motivations de la tenue de cette réunion :**

En vue de permettre à la commune d'étendre les zones constructibles pour permettre la construction de nouvelles habitations et repartir sur un accroissement de la population, madame la Sous-Préfète, dans son courrier de réponse du 14 janvier 2021, nous indique la possibilité de révision allégée de notre PLU :

*« Je vous rappelle que le projet d'extension des zones urbaines ne doit être conçu que dans la perspective de répondre aux besoins non satisfaits par l'utilisation des dents creuses, le renouvellement, la mutation et la densification, en matière d'habitat, d'équipements et d'activités. Aussi avant toute démarche, il convient de vérifier que la révision allégée de votre PLU est nécessaire.*

*En effet, la population de votre commune décline, depuis 2012, passant de 212 habitants à 188 habitants en 2017*

*Enfin, un déclassement de certaines parcelles actuellement classées en U, devront être remises en zone naturelle ou en zone de jardin.*

*Pour conclure, les services de la direction départementale des territoires (délégation territoriale des Andelys) se tiennent à votre disposition pour réfléchir avec vous à une urbanisation maîtrisée »*

• **Analyse des solutions possibles :**

▪ **Sont écartés** pour raison de choix environnementaux (trame verte du PLU) :

- ✓ Les zones boisées. (ZD 114 et 133 de la cote de la cavée Marceau) intègrent la trame verte du PLU.
- ✓ La zone (ZD195) (terrain boisé longeant les habitations du rond-point du Messie).
- ✓ Les terrains appartenant à la commune (ZD 125 126 220 222 226 et 229), tous situés cote de la cavée Marceau et mitoyens du ZD 195.

▪ **N'ont pas été aussi retenus** une partie des terrains situés derrière le château d'eau du haut Croisy afin de limiter, dans un premier temps les constructions. Seule la parcelle ZC 165 pourrait être retenue (accessibilité par le chemin rural allant à la ferme des Préau).

Afin de permettre un échange équilibré des surfaces les choix suivants :

▪ **Pour l'échange des zones N en U, sont proposés :**

Terrains à passer de N en U				
ZC184	ZC185	ZC186	ZC187	ZC165
3	7	144	8340	2877
Soit surface totale: 11371 m <sup>2</sup>				

▪ **Pour l'échange des zones U en N, sont proposés :**

✓ Les parcelles du terrain de loisirs le terrain de foot le jardin partagé et le terrain de boules (AB 141 142 143 et 179) limitrophe de la parcelle AB 50 déjà en zone N. Ces terrains pourraient être classés en zone NI

✓ Les parcelles du château d'eau du haut Croisy et celle du terrain de Boules appartenant à la commune, (ZC25 143 182) ces terrains pourraient n'être classés en NI.

✓

Terrains à passer de U en N				
AB179	AB141	AB142	AB143	ZA7
2371	3420	450	99	5000
ZC25	ZC143	ZC182		
200	267	26		
Soit surface totale: 11833 m <sup>2</sup>				

Ces propositions étant exposées, le maire demande au conseil municipal de délibérer sur ce futur projet de changement d'affectation des parcelles citées dans les tableaux ci-dessus, **afin de pouvoir en faire part à Mme la Sous-Préfète en réponse à sa proposition ; Des observations et des analyses complémentaires seront réalisées pour consolider le dossier.** La suite se fera avec la DDTM afin d'engager une révision allégée de notre PLU.

Après délibération, le conseil vote à la majorité moins une abstention.

## 6. Informations diverses

- ✓ Réponse des sénateurs à nos courriers (H MAUREY et Kristina PLUCHET) concernant les soucis de gestion que nous subissons en ce moment : ils prennent conscience de nos difficultés et en feront part à l'assemblée du Sénat.
- ✓ **SNA** – inscription aux commissions, suivant réponses reçues.

✓ Commission	Nom/Prénom du commissaire	Adresse électronique
1. Attractivité économique	Jean Michel de MONICAULT	<a href="mailto:demojmcath@orange.fr">demojmcath@orange.fr</a> <a href="mailto:mairiecroisy@wanadoo.fr">mairiecroisy@wanadoo.fr</a>
	Pierre de MONICAULT	<a href="mailto:pierredemonicault@yahoo.fr">pierredemonicault@yahoo.fr</a>
2. Habitat et mobilités	Jacky SABOURIN	<a href="mailto:jacksab27@orange.fr">jacksab27@orange.fr</a>
	Pierre de MONICAULT	<a href="mailto:pierredemonicault@yahoo.fr">pierredemonicault@yahoo.fr</a>
3. Qualité de vie	Christine BAUDRY	<a href="mailto:christine.baudry3@free.fr">christine.baudry3@free.fr</a>
	Geraldine CHAPELAIN	<a href="mailto:geraldine.goupy@gmail.com">geraldine.goupy@gmail.com</a>
4. Transition écologique	Cyril GARREAU	<a href="mailto:cyril.garreau@agsystem.fr">cyril.garreau@agsystem.fr</a>
	Geraldine CHAPELAIN	<a href="mailto:geraldine.goupy@gmail.com">geraldine.goupy@gmail.com</a>
5. Grand Cycle de l'Eau	Jean Michel de MONICAULT	<a href="mailto:demojmcath@orange.fr">demojmcath@orange.fr</a> <a href="mailto:mairiecroisy@wanadoo.fr">mairiecroisy@wanadoo.fr</a>
	Cyril GAREAU	<a href="mailto:cyril.garreau@agsystem.fr">cyril.garreau@agsystem.fr</a>
6. Finances	?	
	?	

### ✓ Contrôles des Travaux et sécurité des batiments

- ➔ Echelle pour rejoindre la digue de la roue du moulin posée certifiée par l'APAVE
- ➔ Vérification par l'APAVE des installations électriques de tous les bâtiments : pas d'anomalies
- ➔ Vérification par l'APAVE des appareils et accessoires de levage : pas d'anomalies constatées. Seule les plaques d'identification des accessoires de levage doivent être apposées sur les appareils.

### ✓ Commission fleurissement (mardi 19 janvier 2021)

- ➔ Finalisation des commandes faite et passées (jardinières, massifs, fournitures de terreaux et d'engrais, gazon). Définition d'un planning des travaux pour la plantation.

## 7. Prochaines réunions :

- **Conseil municipal le lundi 8 mars**
- Elections départementale et régionale les 13 et 20 juin
- Vignette pour la déchèterie Nathalie envoie la procédure par mail aux membres du conseil. Nicolas Pean est chargé de mettre l'information sur le site internet de la commune
- Relevé d'eau entre le 8 et 26 mars 2021

# Annexe 1 : dépense de fonctionnement

CA 2020 - BP 2021						
Chapitres ventilés par Articles						ed 2 du 8 fév 2021
(Dépense - Section Fonctionnement)						
Chap./Articles	Désignation	Total Budget	Réalise	Solde	BP 2021	Obs
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>73 170,00</b>	<b>72 008,80</b>	<b>1 161,20</b>	<b>54 200,00</b>	économie de 17 808,80 €
60611	Eau et assainissement	310,00	130,08	179,92	200,00	
60612	Energie - Electricité	7 600,00	6 808,03	791,97	7 000,00	
60622	Carburants	3 000,00	267,20	2 732,80	1 500,00	pas d'achat de fuel en 2020
60624	Produits de traitement	100,00	0,00	100,00	0,00	
60631	Fournitures d'entretien	200,00	28,57	171,43	200,00	
60632	Fournitures de petit équipement	250,00	2 702,40	-2 452,40	1 000,00	
60633	Fournitures de voirie	0,00	1 318,22	-1 318,22	1 000,00	
60636	Vêtements de travail	400,00	47,88	352,12	400,00	
6064	Fournitures administratives	800,00	1 773,23	-973,23	1 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	8 000,00	5 972,53	2 027,47	8 000,00	fleurs et engrais et terreau
611	Contrats de prestations de services	4 000,00	19 954,80	-15 954,80	3 000,00	Cedric en 2020
6135	Locations mobilières	4 800,00	4 418,03	381,97	5 500,00	photocopieur
61521	Terrains	0,00	1 056,00	-1 056,00		entreprise extérieure pour tonte
615221	Bâtiments publics	4 020,00	2 197,56	1 822,44	4 000,00	entretien
615232	Réseaux	16 500,00	2 700,00	13 800,00	5 000,00	SIEGE 2083,33 € + maintenance éclairage
61524	Bois et forêts	4 300,00	4 284,00	16,00	1 000,00	Broyage Duro
61551	Matériel roulant	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	révision nouveau tracteur
6156	Maintenance	2 200,00	1 379,92	820,08	1 000,00	
6161	Multirisques	3 700,00	4 000,10	-300,10	4 100,00	assurance
6182	Documentation générale et technique	100,00	0,00	100,00	0,00	
6184	Versements à des organismes de formation	50,00	0,00	50,00	0,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	400,00	264,92	135,08	300,00	
6226	Honoraires	1 940,00	2 686,59	-746,59	0,00	
6231	Annonces et insertions	300,00	0,00	300,00	0,00	
6232	Fêtes et cérémonies	1 200,00	2 786,28	-1 586,28	3 700,00	report repas et colis 2020 + prévisions noël 2021
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	1 588,40	-588,40	1 000,00	lettre aux habitants + cartes de vœux
6237	Publications	0,00	207,17	-207,17	200,00	
6251	Voyages et déplacements	300,00	0,00	300,00	0,00	
6256	Missions	300,00	0,00	300,00	0,00	
6261	Frais d'affranchissement	300,00	293,12	6,88	300,00	
6262	Frais de télécommunications	1 300,00	1 448,98	-148,98	1 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	100,00	75,00	25,00	0,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	300,00	181,73	118,27	200,00	
62876	Au GFP de rattachement	1 600,00	3 370,06	-1 770,06	2 000,00	IDS permis d'urbanisme
6288	Autres services extérieurs	2 200,00	0,00	2 200,00	0,00	
63512	Taxes foncières	100,00	68,00	32,00	100,00	
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>88 600,00</b>	<b>88 548,44</b>	<b>51,56</b>	<b>91 849,00</b>	
6218	Autres personnel extérieur	0,00	539,32	-539,32		
6332	Cotisations versées au FNAL	0,00	53,40	-53,40		
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	0,00	654,63	-654,63		charges intégrées dans la ligne salaires
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	0,00	257,39	-257,39		
6411	Personnel titulaire	88 600,00	51 421,51	37 178,49	39 384,00	Lebrec - Petitjean - Gautier
6413	Personnel non titulaire	0,00	6 417,36	-6 417,36	37 000,00	Posnic
6451	Cotisations à l'URSSAF	0,00	11 445,96	-11 445,96		charges intégrées dans la ligne salaires
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	11 124,88	-11 124,88		
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	5 854,99	-5 854,99	3 000,00	CIGAC
6456	Versement au FNC du supplément familial	0,00	588,00	-588,00		
6458	Cotisations aux organismes sociaux	0,00	126,00	-126,00		charges intégrées dans la ligne salaires
64731	allocations chomage				12 465,00	Veillard
6488	Autres charges	0,00	65,00	-65,00	0,00	
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>48 378,00</b>	<b>47 906,94</b>	<b>471,06</b>	<b>53 529,00</b>	
6531	Indemnités	19 350,00	18 018,83	1 331,17	22 000,00	
6533	Cotisations de retraite	700,00	764,42	-64,42	900,00	
6535	Formation	400,00	495,59	-95,59	220,00	
6553	Service d'incendie	6 226,00	6 626,00	-400,00	6 568,00	
65541	Contrib. Fonds compens. charges territoriale	0,00	0,00	0,00	0,00	
65548	Autres contributions	0,00	150,00	-150,00	0,00	
6558	Autres contributions obligatoires	14 000,00	10 923,00	3 077,00	12 000,00	scolaire + (accompagnatrice transport scolaire)
657341	Communes membres du GFP	5 000,00	8 741,00	-3 741,00	8 741,00	syndicat Voirie
657362	CCAS	552,00	552,00	0,00	0,00	
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits	2 000,00	835,00	1 165,00	2 300,00	à recadrer lorsque les associations auront fait leur demande
65888	Autres	150,00	801,10	-651,10	800,00	CAUE
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>4 734,00</b>	<b>4 706,07</b>	<b>27,93</b>	<b>3 600,00</b>	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 734,00	4 706,07	27,93	3 600,00	fin d'un emprunt
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>200,00</b>	<b>200,00</b>	
6713	Secours et dots	200,00	0,00	200,00	200,00	
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>1 770,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 770,00</b>	<b>2 000,00</b>	
022	Dépenses imprévues	1 770,00	0,00	1 770,00	2 000,00	
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>74 448,00</b>	<b>0,00</b>	<b>74 448,00</b>	<b>0,00</b>	
023	Virement à la section d'investissement	74 448,00	0,00	74 448,00		
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sectio</b>	<b>2 161,00</b>	<b>2 161,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 161,00</b>	
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	2 161,00	2 161,00	0,00	2 161,00	
		<b>293 461,00</b>	<b>215 331,25</b>	<b>78 129,75</b>	<b>207 539,00</b>	diminution de 10 240,25 € /2020

## Annexe 2 : recette de fonctionnement :

CA 2020 - BP 2021							
Chapitres ventilés par Articles							ed 2 du 8 fév 2021
(Recette - Section Fonctionnement)							
chap./Article	Désignation	Total Budget	Réalise	Solde	BP 2021	obs	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>12 500,00</b>	<b>37 156,28</b>	<b>24 656,28</b>	<b>18 000,00</b>		
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	12 500,00	37 156,28	24 656,28	18 000,00	Lebrec	
<b>70</b>	<b>Produits des services, domaine et ventes diverses</b>	<b>11 174,00</b>	<b>355,65</b>	<b>-10 818,35</b>	<b>4 900,00</b>		
7015	Ventes de terrains aménagés	10 000,00	0,00	-10 000,00	4 000,00	Vente Mau	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	300,00	0,00	-300,00	300,00		
70323	Redevance d'occupation du dom.public communal	374,00	355,65	-18,35	600,00		
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	500,00	0,00	-500,00			
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>179 551,00</b>	<b>182 002,00</b>	<b>2 451,00</b>	<b>181 574,00</b>		
73111	Taxes foncières et d'habitation	120 000,00	120 221,00	221,00	120 000,00	hypothèse de recettes à 2020 identiques	
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	207,00	207,00			
73211	Attribution de compensation	59 551,00	59 551,00	0,00	59 551,00	SNA	
73223	Fds de péréquation des ress com et intercom	0,00	2 023,00	2 023,00	2 023,00		
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participations</b>	<b>11 796,00</b>	<b>14 733,13</b>	<b>2 937,13</b>	<b>7 487,00</b>		
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes foncières	606,00	752,00	146,00	750,00		
7411	Dotation forfaitaire	2 400,00	0,00	-2 400,00	0,00		
74127	Dotation nationale de péréquation	2 000,00	0,00	-2 000,00	0,00		
742	DotationS aux élus locaux	0,00	87,00	87,00	87,00		
74718	Autres	0,00	202,13	202,13	0,00		
7473	Départements	800,00	0,00	-800,00	0,00		
74751	GFP de rattachement	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00		
7478	Autres organismes	0,00	800,00	800,00	800,00	villes et villages fleuris	
74835	Etat-Compens.au titre exonérations taxes d'habita.	607,00	885,00	278,00	850,00		
7484	Dotation de recensement	383,00	383,00	0,00	0,00		
7488	Autres attributions et participations	5 000,00	5 624,00	624,00	5 000,00	droit de mutation (ventes)	
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>671,79</b>	<b>671,79</b>	<b>400,00</b>		
752	Revenus des immeubles	0,00	400,00	400,00	400,00	location salle de la mairie	
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	271,79	271,79			
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>2 580,00</b>	<b>11 027,44</b>	<b>8 447,44</b>	<b>8 396,32</b>		
7713	Libéralités reçues	2 580,00	400,00	-2 180,00	0,00		
773	Mandats annulés ou atteints déchéance quadriennale	0,00	1 002,08	1 002,08	5 096,32	remb fact Adequat payée 2 fois	
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	7 400,00	7 400,00	3 300,00	Vente Mau	
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	2 225,36	2 225,36			
<b>002</b>	<b>Excédent de fonctionnement reporté</b>	<b>75 860,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-75 860,56</b>	<b>106 475,04</b>		
002	Excédent de fonctionnement reporté	75 860,00	0,00	-75 860,56	106 475,04		
		<b>311 636,00</b>	<b>245 946,29</b>	<b>-65 690,82</b>	<b>327 232,36</b>		

## Annexe 3 : dépenses d'investissement

CA 2020- BP 2021								
Chapitres ventilés par Articles								ed 2 du 8 fév 2021
(Dépense - Section Investissement)								
ap./Artic	Désignation	Total Budget	Réalise	Solde	RAR	BP 2021	BP + RAR	obs
<b>001</b>	<b>déficit d'investissement reporté</b>					<b>964,77</b>	<b>964,77</b>	
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés</b>	<b>115 267,00</b>	<b>25 245,79</b>	<b>90 021,21</b>		<b>113 000,00</b>	<b>113 000,00</b>	
1641	Emprunts en euros	115 267,00	25 245,79	90 021,21		113 000,00	113 000,00	
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 050,00</b>	<b>1 045,07</b>	<b>4,93</b>		<b>10 200,00</b>	<b>10 200,00</b>	
2051	Concessions et droits similaires	1 050,00	1 045,07	4,93				
2041582	Batiments et installations					10 200,00	10 200,00	SIEGE
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>71 932,00</b>	<b>68 451,20</b>	<b>3 480,80</b>	<b>8 000,00</b>	<b>53 602,00</b>	<b>61 602,00</b>	
2111	Terrains nus	580,00	0,00	580,00			0,00	
2128	Autres agencements et aménagements	39 272,00	38 105,56	1 166,44	8 000,00	1 600,00	9 600,00	Boucle C
2128	Autres agencements et aménagements de terrains					38 370,00	38 370,00	Cimetière (devis le plus cher)
2152	Installations de voirie	0,00	372,36	-372,36		13 000,00	13 000,00	feux
21571	Matériel roulant	28 100,00	27 822,48	277,52			0,00	
2158	Autres install., matériel et outillage tech	900,00	816,93	83,07		632,00	632,00	échelle + perche de tronçonnage
2183	Matériel de bureau et matériel informat	3 080,00	1 333,87	1 746,13			0,00	
		<b>188 249,00</b>	<b>94 742,06</b>	<b>93 506,94</b>	<b>8 000,00</b>	<b>177 766,77</b>	<b>185 766,77</b>	

## Annexe 4 : recettes d'investissement

CA 2020-BP 2021								
Chapitres ventilés par Articles								ed 2 du 8 fév 2021
(Recette - Section Investissement)								
hap./Article	Désignation	Total Budget	Réalise	Solde	RAR	BP 2021	BP + RAR	obs
001	Excédent d'investissement reporté	18 175,00	0,00	-18 175,55		0,00	0,00	
001	Excédent d'investissement reporté	18 175,00	0,00	-18 175,55				
10	Dotations, fonds divers et réserves	31 408,00	26 793,20	-4 614,80		12 000,00	12 000,00	
10222	FCTVA	31 408,00	24 310,00	-7 098,00		12 000,00	12 000,00	
10226	Taxe d'aménagement	0,00	2 483,20	2 483,20			2 000,00	2000 € à rajouter
13	Subventions d'investissement reçues	33 457,00	21 648,09	-11 808,91	11 000,00	14 528,00	25 528,00	
1321	Etats et établissements nationaux	8 957,00	15 155,09	6 198,09	11 000,00	11 628,00	22 628,00	
1328	Autres	24 500,00	0,00	-24 500,00		2 900,00	2 900,00	
1342	Amendes de Police	0,00	6 493,00	6 493,00			0,00	
16	Emprunts et dettes assimilés	25 000,00	25 000,00	0,00		0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	25 000,00	25 000,00	0,00			0,00	
021	Virement de la section de fonctionnem	74 448,00	0,00	-74 448,00		0,00	0,00	
021	Virement de la section de fonctionnem	74 448,00	0,00	-74 448,00			0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisation	3 600,00	0,00	-3 600,00		0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisation	3 600,00	0,00	-3 600,00			0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre s	2 161,00	2 161,00	0,00		2 161,00	2 161,00	
28041582	Bâtiments et installations	2 161,00	2 161,00	0,00		2 161,00	2 161,00	
		170 074,00	75 602,29	-112 647,26		28 689,00	39 689,00	

## Annexe 5 : tableaux des emprunts

date	montant										
	€	2021	capital 2021	intéret 2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
2006-2021	40 000,00 €	1805,12	1777,41	28,11							
2008-2027	120 000,00 €	9027,55	6549,88	2477,67	9027,55	9027,55	9027,55	9027,55	9027,55	9027,53	
2010-2020	40 000,00 €										
2013-2023	40 000,00 €	4780,88	4470,39	310,49	4780,88	1195,3					
2016-2017	90 000,00 €										
2016-2028	30 000,00 €	2683,24	2461,73	221,51	2683,24	2683,24	2683,24	2683,24	2683,24	2683,24	2012,6
2017-2027	35 000,00 €	3712,00	3457,80	254,20	3712,00	3712,00	3712,00	3712,00	3712,00	1855,90	
2020-2026	25 000,00 €	4239,96	4125,86	114,10	4239,96	4239,96	4239,96	4239,96	4239,96		
2018-2020	90 000,00 €	90157,5	90000	157,5							
<b>Total</b>		<b>116406,3</b>	<b>112843,1</b>	<b>3563,58</b>	<b>24443,63</b>	<b>20858,05</b>	<b>19662,75</b>	<b>19662,75</b>	<b>19662,75</b>	<b>13566,67</b>	<b>2012,6</b>

### Feux rouges pédagogiques (information)

La commission travaux demande à être informée sur l'avancement de ce dossier

Un différend s'est établi suite à la pose d'un radar pédagogique et de deux feux intelligents se déclenchant si le véhicule ne respecte pas la vitesse.

Le maire rappelle que le projet a été étudié depuis un an.

- Son contenu a été discuté avant son vote en conseil lors de deux commissions travaux et environnement.
- La délibération du conseil a pris en compte les remarques et les critiques des membres du conseil municipal en place et de ceux de l'équipe municipale candidate aux élections prévues en juin 2020.
- Ce projet était en parfaite concordance avec le second point de la charte rédigée pour les élections « Définir les actions à mettre en place pour limiter la vitesse des véhicules et consolider la sécurité piétonnière. »
- La délibération explicitant précisément le projet, définissant le matériel choisi (panneaux pédagogiques et feux intelligents), la position d'implantation par un plan précis, le coût d'investissement a été voté à la majorité.
- Le dossier a été porté à la connaissance du Conseil Départemental et à l'Agence Routière EST, et a obtenu un accord pour obtenir une subvention de 50% par les amendes de polices. Une convention a été signée avec le Conseil Départemental pour la réalisation du projet. Enfin, les éléments législatifs disponibles ont été analysés et montre la validité du projet. (cf Question N° 33240 du SENAT au Ministère de l'intérieur)

#### Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance :  
Nicolas PEAN

le Maire  
Jean Michel de MONICAULT